Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 68 (1929)

Heft: 37

Artikel: Tita plliemaie

Autor: Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-222758

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRĚ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité Gust. AMACKER

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6 .six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



TITA PLLIEMAIE

O dere que lo monsu dâo Tsatî n'amâve pas lè bîte, cein sarâi onna dzanlye. Ein avâi prâo matâire per tsi li : doû tsin, dautrâi tsat, sein comptâ dâi z'ozi dein lâo desai lè z'autro iâdzo — que l'ètai gouverna pè la cousena. Avoué la serveinta, cein fasai on pucheint tsédau, quemet vo vâide.

cheint tsedati, quemet vo varde.

Clli papaguié, quemet ti lè papaguié, l'ètâi redzipet qu'on diâbllio. Faut vo dere que lo monsu dâo Tsatî, que l'ètâi on farceu dâo tonnerro, lâi appregnâi à dere dè clliâo z'affére rein que po fére eindèvâ la serveinta, la grôcha Pernetta. Lâi avâi mimamenint apprâ à dere dinse:

Pernetta l'a robâ dâo sucro! Et ti lè coup que l'eintrâve dein lo pâilo po apportâ lo dînâ âi maître, manquâve pas; lo perroquiet passâve la tîta pè lo fiertsau de la dzéba et desâi:

Pernetta l'a robâ dâo sucro!

Lè maître risant mâ cein mourgâve la serveinta, po cein que pouâve pas compreindre quemet clli sacré papaguié pouâve dinse la décélà. Serpeint! avoué!

La Pernetta l'arâi bin voliu sè reveindzî de

dli sacré papaguié, mâ quemet!

Cein l'è tot parâi arrevâ. Sé pas, quinta ma-ladi l'a zu cllli l'ozî (lo violonâre que m'a contâ stasse n'a pas su mè lo dere), mâ tote lè pllionme de la tîta lâi ant dèpelhî iena aprî l'autra. Lâi sant tsesâite et l'a zu la tîta asse dèplliemâïe qu'onna seilla à campoûta.

L'è la Pernetta que l'a pu rire et ti lè coup que l'ètâi soletta âo pâilo avoué lo perroquiet, lo mourgâve assebin et lâi desâi :

- L'è bin ton dam se t'a la tîta plliemâïe!

Minna-mor! t'a trâo dèvezâ!

Lo papaguié desâi rein. Grattâve on bocon sa tîta dèpelhia, clliousâi on get quemet se l'avâi vergogne et sè laissîve dere :

L'è bin ton dam se t'a la tîta plliemâïe!

Minna-mor! t'a trâo dèvezâ!

L'a oïa dâi iâdzo sta dépêche, allâ pî! Tant que lo poûro perroquiet âoblliâve sa vilhie ranguiène de « Pernetta l'a robâ dâo sucro!» On arâi djurâ que l'ètâi vegnâi mouet. Mouet! On bî diabllio, allâ pî!

Onna demeindze, vaitcé lo monsu dâo Tsatî que l'avâi dâo mondo à dîna. Onna dozanna que l'étant aprî lo dînâ, sè sant met à annessî lo perroquiet. Clli que fasâi lo mé, l'ètâi on avocat de pè Lozena que l'avâi assebin la tîta asse plliemâïe qu'on tyu de mermita.
— Jaco! Jaco! desâi clli l'avocat. Dis-no vâi

Lo papaguié teind la tîta einan, âovre lo bet, et fâ dinse à l'avocat :

L'è bin ton dam se t'a la tîta plliemâïe! Minna-mor! t'a trâo dèvezâ!

Marc à Louis.

UN PRÉFET MODERN-STYLE

j'indiquais ici le nom de la jolie cité lémanique d'aimable importance qui eut l'heur d'abriter ce fonctionnaire canto-

nal, ceux qui le connurent n'auraient peine à retrouver son nom et ce serait, alors, une indis-crétion déplorable. Non pas que ce préfet ait à se reprocher autre que des peccadilles et des attitudes, mais on n'aime point trop à se remé-morer les jours de gloire officielle lorsque les hasards de la vie et le jeu inéluctable des circonstances vous ont rejeté dans la foule. Aujourd'hui, M. le préfet n'est plus.

De carrure quasi-athlétique, la moustache opulente, le regard assuré, M. le préfet, bedonnant, souriant, important était, il y a quarante ans, une silhouette politique attrayante. Il avait la poignée de main cordiale et le salut familier sans être vulgaire. D'ailleurs, il savait, à merveille, varier ses gestes de courtoisie selon l'importance sociale des gens qu'il en honorait et le « bonjour mon cher » — tout rond, tout jovial, tout à la bonne franquette - dont il accueillait certains de ses administrés de valeur, ne pouvait être comparé au « bonjour, mon ami » dont il gratifiait ses protégés.

Elégant, on le voyait, en été, vêtu de clair, fleur à la boutonnière, traverser la ville en se dandinant un peu, et on se demandait : « Est-il fier d'être bel homme ou d'être préfet ? » Sans doute, un peu les deux. L'hiver, emmitouflé dans ses fourrures, la fierté préfectorale prenait sans doute le dessus et, le froid excusant la briéveté des formules, M. le préfet se permettait des petits saluts de la main, un peu protecteurs. Quelque chose comme le bonjour d'un bailli de LL.

En revanche avec les dames, M. le préfet n'a-brégeait point les galanteries. Conquérant et vic-torieux, il multipliait à loisir les aventures cupidonesques et le bruit courait même qu'il montrait dans le petit jeu du mouchoir un éclectisme parfois d'un goût très discutable. Les bonnes langues s'en gaussaient et Figaro, le barbier de la ville l'en blâmait tout bas, trouvant dommage qu'un si bel homme, et si distingué, et si comme il faut, se commit avec certaines espèces. Mais j'ai tout lieu de croire que ce jugement était dic-té par une basse et vile jalousie. M. le préfet aimait les bons morceaux et les

petits gueuletons discrets. Entouré d'une cour fidèle et point ennuyeuse, il en discutait les détails et en fixait le menu. C'était en général au « Restaurant du Belvédère », que se parfaisaient ces jolis festins, spécialement soignés par le maître-coq. M. le préfet avait pour ce restaurant une prédilection de bon aloi. Il y rencontrait, d'ailleurs, de grosses nuques citadines, des nuques de son parti, des nuques intrigantes et débrouillardes et ces messieurs y procédaient, entre la poire et le fromage aux nominations officiel-les ou, plutôt, à la confection des candidatures que de pareilles puissances savaient, sans peine, imposer aux autorités compétentes. Ca ne manquait pas de caractère et ces élections anticipées, qu'arrosaient au préalable quelques flacons de Dézaley ou d'Yvorne avaient une apparence démocratique et bon enfant voilant la dictature du

groupe.

M. le préfet aimait le champagne. Son esto-

mac, un peu fatigué, réclamait, semble-t-il, des excitants. Mais il n'était pas homme à boire seul et il prenait plaisir à faire partager ses goûts. L'après-midi, au Belvédère, les cafés joués à la manille ou au yass, le petit verre dégusté, arri-vaient le Mauler ou le Bouvier, voire quelque marque française. Cependant, comme M. le préfet ne voulait, en aucune façon éblouir par son faste le vulgum pecus et provoquer peut-être des tentations dangereuses, les bouteilles encapuchonnées ne figuraient point sur la table. A l'office, on les vidait dans d'honnêtes litres et sur la table de ces messieurs, les coupes élégantes étaient remplacées par les verres à bon vieux. Ainsi, M. le préfet sauvait les apparences et ne suscitait aucune pensée amère dans l'âme naïve de ses administrés.

M. le préfet était, je le constate, un fonctionnaire émérite; son secrétaire aussi. Et ce fut dans la carrière du premier un acte d'intelligence indéniable que d'avoir su, à l'instar du roi Louis quatorzième, s'entourer de collaborateurs habiles et dévoués qui contribuèrent au rayonnement de sa gloire. On peut dire que les pensées de M. le préfet étaient, à l'avance, devinées par M. le secrétaire, tant et si bien que le maître n'avait aucune appréhension à s'en remettre pour l'expédition des choses courantes à ce serviteur modèle. La menue besogne de la préfecture n'aurait su, d'ailleurs, intéresser un homme politique et le temps employé par lui à ce travail insipide eut été perdu pour la postérité. M. le préfet se réservait donc. Il assistait aux grands banquets des fêtes de son district. Il y prononçait des discours ministres, échos des paroles gouvernementales. Mais ces discours n'avaient rien d'agressif et M. le préfet n'oubliait pas la nécessité de quelques paroles courtoises à l'adresse de ses adversaires. Îl lisait régulièrement la Revue ; il lisait aussi la Gazette et aussi la Tribune.

Cet éclectisme apparent n'était-il pas le signe d'un esprit très moderne et d'une connaissance approfondie de l'âme humaine. Ainsi M. le préfet, libre-penseur avéré, procédait avec une maestria et une éloquence admirables à l'installation des nouveaux pasteurs. Il revêtait la « veste à pans» — selon son mot spirituel et coutumier — et, dans ce costume des plus officiels, il savait trouver, en l'honneur du corps pastoral et pour le bonheur de l'Eglise nationale des paroles vibrantes dont se délectaient les auditeurs. Le syndic de X... ayant assisté à une telle cérémonie s'écria: « Té bourlai pî por on gaillâ, devese assebin qué noutro menistre, mâ n'è pas tant mômi!

M. le préfet était homme d'affaires et savait merveilleusement concilier les devoirs de sa charge avec ses devoirs de commerçant. Chaque jour, il visitait ses caves et donnait le coup d'œil du maître à l'expédition des commandes. M. le préfet vendait du vin et la clientèle était, naturellement nombreuse. Les uns achetaient par camaraderie politique, les autres par snobisme - le vin préfectoral ne saurait être une « goutte ordinaire » — ceux-ci par crainte de déplaire à une autorité toute puissante, ceux-là dans l'espoir d'obtenir quelque faveur enviée... Bref, toutes les psychologies se manifestaient dans la clientèle de M. le préfet et il ne laissait pas d'en jouer finement, avec un doigté délicat et expert,